

Montréal le 25 août 2016

Bureau du renouvellement de la politique culturelle
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, RC.
Québec (Québec) G1R 5G5

LETTRÉ DE RECOMMANDATION : NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Dans le contexte des consultations qui sont menées sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, le RAIQ s'adresse aujourd'hui au Gouvernement du Québec pour lui rappeler l'extraordinaire vitalité des pratiques interdisciplinaires, souligner l'importance de bonifier le soutien aux créateurs et exprimer l'urgence de mobiliser tous les paliers de gouvernements et ministères en faveur de la reconnaissance et du rayonnement des arts et des artistes professionnels du Québec.

Souvent qualifié d'art « indiscipliné », et ne se laissant pas aisément catégoriser, l'art interdisciplinaire est pourtant une pratique artistique particulièrement dynamique et largement répandue au Québec. Ses fondements et ses expressions sont à la fois historiques et diversifiés. Des artistes, des collectifs d'artistes et des organismes produisent des œuvres interdisciplinaires, les diffusent, les animent, les propagent et les documentent dans la plupart des régions du Québec. Cela forme un environnement artistique d'une grande vitalité, caractérisé par l'émergence de formes artistiques nouvelles, inspirées tout autant des nouvelles technologies numériques que des rapports sociaux réinventés qui unissent les arts et la vie.

En effet, la pratique artistique interdisciplinaire repose de manière prépondérante sur une expérience d'interactions, d'amalgames et de confrontations des cultures artistiques, dont les procédés et les résultats donnent lieu à des formes nouvelles, souvent inqualifiables, indéterminées ou inclassables. La communauté des artistes et des organisations qui y œuvrent se reconnaît parmi ces productions et ces actions, formant une communauté bien concrète, fière et distinctive.

À titre d'exemple, au Québec, les artistes Danyèle Alain, Pierre Allard, Guillaume

Adjutor Provost, Gilles Arteau, Daniel Barrow, Simon Beaudry, Claudia Bernal, Évelyne Bouchard, Christine Brault, Simon Brown, Christian Bujold, Alexandre Burton, Isabelle Clermont, Laurence Brunelle Côté, Sophie Castonguay, Isabelle Choinière, Sylvie Cotton, Daniel Danis, Érick d'Orion, Michel de Brouin, Doyon/Demers, Simon Drouin, Martin Dufrasne, Rachel Echenberg, Karen Elaine Spencer, Myriam Jacob–Allard, Robert Faguy, Claudie Gagnon, Richard Gagnon, Danny Gaudreault, Geneviève & Matthieu, Marie-Claude Gendron, Anne-Marie Grondin, Marcelle Hudon, Michelle Lacombe, Diane Landry, Christian Lapointe, Line Nault, James Partaik, Guy Laramée, Alexis O'Hara, Victoria Stanton, Manon Labrecque, Jean-Philippe Luckhurst Cartier, Julien Maire, Carole Nadeau, Julie Andrée T., Dulcinée Langfelder & Cie., Richard Martel, D. Kimm, Alain-Martin Richard, Nathalie Derome, Michel Lemieux, Émile Morin, Stéphane Gladyszewski, Christian Lapointe, Marlène Renaud B, Sonia Robertson, André Éric Létourneau, Hélène Franco Martin, Émilie Monnet, François Morelli, Nicole Panneton, Van Roost Patsy, Aurélie Pedron, Aaron Pollard, Jocelyn Robert, Annie Roy, Martin Messier, Caroline Ross, Sarah Smith, Victoria S. Stanton, Françoise Sullivan, Étienne Tremblay Tardif, Sylvie Tourangeau, Jean-François Prost, Jacqueline Van De Geer... font partie de la communauté des pairs de l'art interdisciplinaire.

Au risque d'en oublier, de nombreuses compagnies de production et de diffusion œuvrent au Québec dans le domaine des arts interdisciplinaires : 2boys.tv, Lemieux Pilon 4D Art, Agence Topo, ATSA, Le Pont Bridge, Dulcinée Langfelder & Cie., Les Filles électriques, Kondition Pluriel, PME- ART, La Serre, OFFTA, Des mots d'la dynamite, Folie/Culture, Productions Rhizome, Les Productions Recto-Verso, le Mois Multi, Studio 303, Théâtre La Chapelle scènes contemporaines, le Bureau de l'APA, LODHO L'Orchestre d'Hommes - Orchestres, le MAI (Montréal – arts interculturels), Compagnie Mobile Home, 14 lieux, Les Escales improbables Montréal, Projet Hybris, Péristyle Nomade, Territoire 9, Usine C et Audiotopie pour ne nommer que ceux-là. Et cela, sans compter tout le réseau des centres d'artistes autogérés du Québec qui programment des artistes issus des pratiques interdisciplinaires en art actuel. Pensons notamment au 3^e impérial (Granby), Action Art Actuel (St-Jean-sur – Richelieu), AdMare (îles-de-la-Madeleine), Article (MTL), AXENÉO7 (Gatineau), Centre Bang (Chicoutimi), Centre d'art et de diffusion CLARK (MTL), Centre d'artistes Vaste et Vague (Carleton-sur-Mer), Centre des arts actuels Skol (MTL), CIRCA art actuel (MTL), DARE-DARE (MTL), Diagonale (MTL), Est-Nord-Est (St-Jean-Port-Joli), Galerie B-312 (MTL), L'Écart... lieu d'art actuel (Rouyn-Noranda), L'Œil de Poisson (Québec), LA CENTRALE galerie Powerhouse (MTL), La chambre blanche (Québec), Langage Plus (Alma), Le Lieu (Québec), Le Lobe (Chicoutimi), Optica (MTL), PANACHE art actuel (Sept-île), Praxis Art Actuel (Ste-Thérèse), Regart (Lévis), Sporobole (Sherbrooke), Studio XX (MTL), Turbine (MTL), Verticale (Laval)...

Sur les plans historique et international, les artistes Edgar Varèse, Pierre Henry, John Cage, Marcel Duchamp, Merce Cunningham, David Tudor, Christo et Jeanne-Claude, Nam June Paik, Andy Warhol, Robert Rauschenberg, Robert Rauschenberg, Jean Cocteau,

Joseph Beuys, Iannis Xénakis, Muntadas, Rebecca Horn, Christian Marclay, Alain Flescher, Laurie Anderson, Marina Abramovic, Krzysztof Wodiczko, Brian Eno, Michael Snow et Robert Lepage comptent parmi les initiateurs et propagateurs de l'art interdisciplinaire.

Nous l'avons compris, l'art interdisciplinaire est actif à l'échelle planétaire. Il exerce aujourd'hui une influence significative dans plusieurs domaines artistiques à travers le monde. De nombreux États et organismes de soutien aux arts disposent de programmes de bourses et de subventions à l'attention de la création, de la diffusion et de la circulation interdisciplinaires. Des facultés, des chaires et groupes de recherche universitaire sont désormais dédiés à l'enseignement des arts inter. Sur de nombreux territoires du Québec, les artistes et les organismes artistiques interdisciplinaires se mobilisent, se concertent et agissent en faveur du développement de leur secteur et des nouvelles formes artistiques qu'ils proposent.

Dans ce contexte, nous sommes d'avis qu'il serait heureux que la Politique culturelle du Québec prenne en compte le formidable développement actuel des pratiques artistiques interdisciplinaires, souvent associées aux avancées des savoirs sous toutes ses formes : scientifique, politique, sociologique, technologique, médiatiques et holistique. À cet égard, nous faisons valoir ici nos principales revendications.

Nous croyons qu'il est primordial de préserver les valeurs cardinales qui sont défendues par la Politique culturelle actuelle en ce qui a trait à la liberté de l'expression artistique et au soutien de l'excellence artistique par un Conseil des arts et des lettres à distance des pouvoirs politiques. Il nous importe ici de souligner l'importance que nous accordons au mandat unique et essentiel de promotion, de reconnaissance et de soutien qui est exercé depuis plus de vingt ans par le Conseil en faveur des arts et des artistes professionnels du Québec. Le système d'évaluation du mérite artistique par des comités de pairs doit continuer à irriguer toutes les instances de soutien aux arts du Québec, tant au niveau municipal, régional que national. À titre d'exemple, les ententes du Ministère de la culture conclues avec les municipalités devraient s'y conformer sans réserve.

La nouvelle Politique culturelle du Québec doit réitérer son objectif de fournir au Conseil des arts et des lettres du Québec toutes les ressources humaines et financières afin qu'il demeure attentif aux exigences de sa mission envers les artistes et les organismes professionnels du domaine des arts en soutenant avec des moyens accrus une diversité de formes artistiques « à risque », repoussant les frontières, indépendamment de toutes catégories et de toutes contingences, qu'elles soient issues des pouvoirs technocratiques, de l'industrie culturelle, des idoles technologiques, des marchés commerciaux ou de la rectitude politique.

Nous soulignons avec force l'importance de préserver et soutenir l'engagement du Conseil des arts et des lettres du Québec en faveur des arts et des artistes

professionnels sans dénaturer l'esprit de liberté qui les animent, parce qu'une conception en vogue de la « culture citoyenne » pourrait lui porter ombrage en réactivant d'anciennes confusions autour des notions d'art et de culture, de divertissement et de loisir. La « culture citoyenne » s'avère une utopie d'ambiance « à la mode » qui ne doit pas éroder à notre avis les fondements mêmes du Conseil des arts et des lettres du Québec en faveur de l'expérimentation et de la recherche fondamentale dans le domaine des arts et des lettres.

Il nous faut souligner que l'art n'est pas la culture, que l'artiste cherche la plupart du temps à s'affranchir de l'attraction culturelle de masse... Il s'agit certes d'une image, mais pour nous rappeler que l'art est une « production » singulière dans le champ culturel (Fernand Dumont, 1987) dont les racines sont historiques et dont les aboutissements reposent aujourd'hui sur l'intrication de connaissances, de techniques et de savoir-faire complexes qui la rendent comparable aux autres formes de productions, qu'elles soient scientifiques, technologiques ou industrielles. Son développement et son épanouissement dans toutes les régions et les communautés du Québec sont essentiels à notre cohésion collective.

La pratique des arts interdisciplinaires du Québec appelle donc une vision favorable aux nouvelles formes artistiques, qu'elles soient issues des technologies numériques ou pas. *High tech, low tech et no tech*, voilà des expressions qui expriment bien les visions et les savoirs faire enrichis mis en œuvre par les artistes indisciplinés du Québec : visions et savoirs faire qui embrassent large et généreusement, et dont la nouvelle Politique culturelle du Québec serait le fondement et le promoteur, induisant par sa clarté et son ouverture des programmes d'aide sérieux et articulés, des ressources financières bonifiées pour la recherche, la création, la production, la diffusion et la documentation des nouvelles formes artistiques.

Cela veut dire que le milieu des arts interdisciplinaires s'attend à **un encouragement et à une reconnaissance des nouvelles formes d'art dans la prochaine Politique culturelle du Québec, bien au-delà du seul domaine des arts qualifiés de « numériques »**. Cela veut surtout dire que les artistes et les organismes interdisciplinaires s'attendent à **des mesures de cohérence décisionnelle, d'équité territoriale, de reconnaissances des formes nouvelles et de bonification budgétaire découlant de la Politique culturelle**, laquelle devrait viser prioritairement à :

- 1. Mettre fin à l'indigence et à la précarité économiques des artistes, des travailleurs culturels et des organismes artistiques ;**
- 2. Favoriser l'accomplissement intégral des enchaînements recherche-création / production – diffusion - circulation ;**

- 3. Améliorer les ressources dédiées à la diffusion et à la circulation des œuvres partout au Québec et sur la scène internationale ;**

- 4. Faciliter l'exploitation de lieux et d'environnements logistiques et technologiques appropriés à leurs projets ;**

- 5. Considérer la culture numérique comme un phénomène social global qui conditionne désormais l'ensemble des formes et des pratiques artistiques, tout autant les arts interdisciplinaires que les arts qualifiés de numériques ;**

- 6. Assurer la cohésion des actions des organismes de soutien aux arts sur le territoire du Québec afin de créer des pôles structurants en arts interdisciplinaires, en lien avec les nouveaux savoirs sociaux et technologiques ;**

- 7. Encourager la reconnaissance et le développement des arts interdisciplinaires auprès d'un public grandissant, et cela pour toutes les générations et cultures confondues, en tenant compte des communautés qui demeurent défavorisées sur les plans culturels et économiques.**

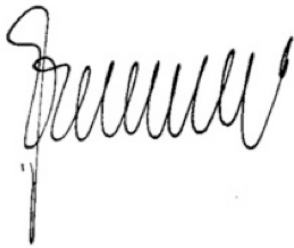
Nous souhaitons en effet que la Politique culturelle renouvelée puisse susciter l'intérêt et l'engagement des Québécoises et des Québécois en faveur des arts. Les artistes et les organismes des arts interdisciplinaires mènent des actions concrètes et méritoires depuis nombre d'années à développer l'intérêt et l'engagement du public. Ils le font de manière à favoriser une meilleure connaissance des artistes et de leurs pratiques, de manière à améliorer la compréhension de leur statut, de manière à susciter la participation de chacun à leur univers artistique.

Or, comme l'ont souligné de nombreux organismes non gouvernementaux, toute stratégie d'engagement du public nécessite un « engagement à long terme et des ressources soutenues ». Dans ce contexte, il nous apparaît fondamental et urgent que la Politique culturelle du Québec établisse pour la communauté artistique des conditions économiques stimulantes, réalistes et favorables à l'engagement du public envers les arts, interdisciplinaires notamment, sans en faire la seule condition de leur mérite.

Nous sommes d'avis et convaincus que la mission inaugurale du Conseil des arts et des lettres du Québec se doit d'être préservée et renforcée, notamment à l'égard des arts interdisciplinaires, en soutenant l'expression artistique de recherche, d'innovation et de qualité professionnelle, et en la préservant des tentacules unidimensionnelles de la culture de masse, de l'idéologie technologique ou des transactions communautaires.

À une époque où les plateformes de diffusion et de propagation se font nombreuses et diversifiées, où la concurrence dans le champ culturel se fait tapageuse et internationale, il nous faut consolider et bonifier les leviers du financement public des contenus artistiques sur une base pluriannuelle, et non les abandonner selon des formules aberrantes à l'exemple de « l'aide au fonctionnement n'est plus viable » ou misant sur « le bel avenir du sociofinancement » ! Considérant l'intérêt formidable du public pour l'expérience artistique novatrice, l'offre québécoise d'arts interdisciplinaires doit être stimulée et revitalisée : plus de bourses et plus de subventions.

En somme, *comme l'avenir dure longtemps*, les artistes et les organismes interdisciplinaires du Québec souhaitent vivement l'adoption et la mise en œuvre d'une Politique culturelle exprimant une réelle vision d'ensemble et un plan d'actions concrètes qui tiendra compte de la spécificité et de l'identité du domaine des arts interdisciplinaires.



Gaëtan Gosselin
Président
Regroupement des arts interdisciplinaires
du Québec

Fondé en avril 2005, le **Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec** est un organisme à but non lucratif qui rassemble et représente les compagnies, les diffuseurs et les artistes œuvrant en arts interdisciplinaires au Québec. Il a pour mandat la défense des intérêts professionnels et l'amélioration des conditions socio-économiques de ses membres. Par ses activités d'information, de concertation, de réseautage, de promotion et de formation, le RAIQ entend participer activement au développement et au rayonnement de la discipline sur l'ensemble du territoire. Dans une perspective à long terme, le RAIQ souhaite apporter une contribution importante permettant: de multiplier les échanges et

collaborations entre les différents intervenants du secteur au Québec et d'ailleurs, favoriser une meilleure connaissance chez le public de ces nouvelles formes d'art et enfin d'obtenir de la part des différents pouvoirs publics une juste reconnaissance des arts interdisciplinaires.